

# PARADIS

Nos versions françaises n'ont ce mot que dans le N.T., en trois passages ([Lu 23:43](#), [2Co 12:4](#), [Ap 2:7](#)). L'hébreu *pardès* dérive lui-même du vieux persan *pairidaêza* et signifie « enclos », « jardin ». Dans la littérature juive tardive et les écrits chrétiens, ce terme est employé pour désigner le séjour des morts bénis.

## I Ancien Testament.

Le mot *pardès*, employé trois fois ([Ne 2:8](#), [Ec 2:5](#), [Ca 4:12](#)), n'a d'autre sens que celui de jardin, parc ou verger. Dans [Eze 31](#), bien que le terme de paradis ne paraisse pas, le jardin d'Éden (voir ce mot) ou jardin de Dieu, dont il est question à maintes reprises, devient le lieu où se retrouvent les défunts. Semblables allusions prouvent que, déjà à cette époque, avant même que le jardin d'Éden et le séjour des morts ne soient appelés paradis, une évolution s'est faite dans les idées sur l'au-delà.

## II Littérature apocalyptique juive.

### 1.

Les plus anciens écrits de ce genre où il soit question du paradis sont certaines parties du livre d'Hénoch éthiopien remontant au II<sup>e</sup> siècle av. J. -C. On y voit que seuls deux hommes, Hénoch et Élie, furent admis au « paradis » (Hén. éthiop. 87:3 89:52).

### 2.

Au I<sup>er</sup> siècle av. J. -C, le paradis est conçu comme le séjour temporaire des justes et des élus (Hén. éth. 61:12 70:2 60:8). Dans les Similitudes du livre d'Hén. éthiop. (ch. 37-70), qui datent également de cette époque, l'auteur montre les justes passant directement du paradis au Royaume messianique.

### 3.

Au I<sup>er</sup> siècle de l'ère chrétienne, deux conceptions se partagent les esprits :

1° Le paradis est le séjour définitif des justes (Hén. slav. 8 42:3, 5, Pseudo-Esdras 7:36,123) ; parfois il est confondu avec le ciel (voir ce mot) ; c'est d'ailleurs l'idée la plus répandue.

2° Le paradis n'est que le séjour temporaire des justes (ainsi, semble-t-il, dans le livre des Jubilés). Dans la conception rabbinique de l'univers, on peut dire que d'une façon générale le paradis est la demeure des morts bénis. C'est là que se trouve l'arbre de vie, et les justes y vivent en fête. Là géhenne et le paradis sont, dit-on, proches l'un de l'autre et séparés seulement par une largeur de main. Certains rabbins parlent d'un paradis en deux parties, l'une dans le cheol (voir ce mot), l'autre dans le ciel, ce qui s'harmoniserait avec l'opinion que les justes monteront du paradis d'en bas au paradis céleste. En résumé, le judaïsme n'a pas formulé de théorie précise relative au paradis.

## III Nouveau Testament.

D'après les trois passages où se trouve le mot gr. *paradeisos*, le paradis est :

1° la demeure des bénis, dans le séjour des morts ([Lu 23:43](#)) ;

2° l'une des divisions du troisième ciel, sorte de séjour temporaire pour les justes ([2Co 12:4](#)) ;

3° le lieu définitif où vivront les justes ([Ap 2:7](#)).

#### **IV La pensée protestante.**

Le catholicisme romain, on le sait, donne des précisions multiples quant au sort des âmes des bienheureux. Le protestantisme, imitant en cela la discrétion des écrits du N.T., s'est généralement refusé à décrire minutieusement le paradis, estimant que ce ne serait là qu'un travail de pure imagination, sans grand profit pour la piété. Edm. R.

*Utilisé avec autorisation de Yves PETRAKIAN*

**Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !**



2 PARTAGES